

## Subventions à l'Université de Franche-Comté et aux associations d'étudiants

**M. l'Adjoint MAIRE, Rapporteur** : Sur avis favorable de la Commission Enseignement Supérieur, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer au titre de l'année 2002, les subventions suivantes :

Bénéficiaires	Somme attribuée en 2001	Montant de la subvention sollicitée en 2002	Somme proposée en 2002
<b>Université Ouverte</b> 30-32 rue Mégevand 25030 Besançon Cedex	102 000 F soit 15 549 €	16 770 €	15 550 €
<b>Université de Franche-Comté</b> <i>Participation réalisation des documents d'informations des lycéens et étudiants</i>	50 000 F soit 7 622 €	7 623 €	7 622 €
<b>Association Projet Aurore</b> 36B avenue de l'Observatoire 25000 Besançon <i>Organisation de la Fête de la Science (14 au 20 octobre 2002)</i>	20 000 F soit 3 049 €	4 500 €	3 811 €
<b>Association SOLEI</b> UFR Sciences 16 route de Gray 25030 Besançon Cedex <i>Organisation de l'après-midi d'accueil des étudiants étrangers du 14 novembre 2002</i>		1 524 €	1 524 €

### L'Université Ouverte

L'**Université Ouverte**, service commun de l'Université de Franche-Comté, a pour mission d'ouvrir à la population franc-comtoise le potentiel de connaissances de l'Université. Elle s'adresse à toute personne, sans considération d'âge ou de diplôme, à l'exception des scolaires et des étudiants. Elle vise à une formation culturelle désintéressée. Elle continue à développer ses activités dans des domaines variés : Littérature et civilisations, Art et Histoire, Etudes régionales, Langues vivantes, Droit et Sciences économiques, Sciences et Techniques, Médecine et Pharmacie, Education Physique. Plus de 2 100 auditeurs, plus de 2 400 heures de cours. En 2001/2002, l'Université Ouverte a focalisé l'attention du public sur Besançon et Victor Hugo en organisant un cycle de 23 conférences, ouvert par une conférence du Président BADINTER.

### Les livrets d'information de l'Université de Franche-Comté

Dans l'objectif d'informer les étudiants et les lycéens des classes de terminales sur leurs possibilités d'études supérieures et de les inciter à poursuivre leur formation dans la région, l'Université de Franche-Comté réalise pour l'année universitaire 2002/2003, en collaboration avec les collectivités, deux outils de communication :

- pour les lycéens de classes de terminales de l'Académie : le Mémo du Lycéen en coproduction avec la Délégation régionale de l'ONISEP. Il comprend un agenda des grands rendez-vous d'information de l'année : salons, forums, procédures et dates d'inscription dans l'enseignement supérieur, conseils utiles et une vingtaine de pages consacrées à l'Université et à ses partenaires sur la vie étudiante. Il est tiré à 13 000 exemplaires.

- pour les étudiants de l'Université : «Toute L'U», sous forme d'un livret, présente les informations sur la vie étudiante et les campus de la Ville. Il est tiré à 8 000 exemplaires.

La Ville, partenaire de ces projets, y insère un rédactionnel, des photographies et son logo.

### ***Le Projet Aurore et la Fête de la Science***

Le Projet Aurore organise en partenariat avec l'ENSMM, qui fête ses 100 ans d'existence, la «Fête de la Science 2002» à Besançon.

Cette manifestation, initiée par le Ministère de la Recherche depuis maintenant 10 ans connaît un grand succès auprès du public de plus en plus curieux des avancées scientifiques.

Le thème de cette année est la science du XIX<sup>ème</sup> Siècle et son importance pour la science actuelle.

De nombreuses conférences, animations et expositions sont prévues. Elles s'adressent à tout public, notamment aux scolaires.

### ***L'Association SOLEI et l'accueil des étudiants étrangers***

L'Association SOLEI (**SOL**idarité **Et**udiants **I**nternationaux) propose un projet d'organisation de manifestations qui auront lieu l'après-midi du 14 novembre 2002, à l'occasion de la journée d'accueil des étudiants étrangers organisée par la délégation Enseignement Supérieur de la Ville et ses partenaires. Cet après-midi regroupera un millier d'étudiants étrangers dans un esprit de fête et de découverte, avec visite de la Ville sous forme de jeu de piste, expos photos, etc.

L'association SOLEI se pose ainsi en véritable partenaire de la Ville dans l'organisation de cette manifestation du 14 novembre 2002.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

En cas d'accord, les deux premières subventions, pour un montant total de 23 172 € sont à prélever sur les crédits inscrits au BP 2002 au chapitre 92.23.65731, service 00400.

Les deux dernières, pour un montant total de 5 335 € sont à prélever sur les crédits inscrits au BP 2002 au chapitre 92.23.6574, service 00400.

**«M. Sébastien MAIRE :** Je voulais juste dire un tout petit mot parce que c'est tristement d'actualité sur la question de l'accueil des étudiants étrangers. Une grande manifestation est organisée le 14 novembre pour accueillir dignement dans notre ville, près de 1 000 étudiants étrangers nouvellement arrivés. Ils auront l'occasion dans l'après-midi par un jeu de piste de rencontrer de visu Victor Hugo, Tristan Bernard, Proudhon, dans la ville, de visiter le Musée du Temps, de se rendre dans différents lieux marquants de notre cité et le soir une soirée un peu festive sera organisée. C'est vraiment une manifestation intéressante qu'on a organisée, avec l'ensemble des partenaires, très largement : par exemple l'Union des Commerçants nous a rejoints cette année et travaille vraiment avec nous de manière intéressante. A regretter quand même le retrait du Conseil Régional qui nous a annoncé il y a deux jours, par un simple e.mail qu'il ne participerait pas à cette manifestation. On ne sait pas trop pourquoi. Je soupçonne que les derniers articles de presse sur la question des étudiants étrangers à Besançon aient conduit à cette décision mais je n'en sais pas plus. Je voulais juste vous dire un mot sur justement cette situation assez critique pour plusieurs dizaines d'étudiants étrangers qui sont en ce moment à Besançon et qui n'ont a priori pas de logement, pour vous dire que la ville travaille d'arrache-pied avec ses partenaires pour trouver une solution. Nous sommes en relation permanente avec l'Université, avec le

CROUS, avec les étudiants eux-mêmes. Le Maire a rencontré le Préfet hier, il a eu l'occasion de lui parler de ce problème-là et le Préfet a ouvert la porte aussi à ces étudiants. A priori, nous proposons que le plan départemental d'aide au logement des personnes défavorisées soit activé pour régler cette question en lien avec l'Office HLM qui a aussi été très utile pour essayer de régler ce problème. Donc on est content d'accueillir nos étudiants étrangers. Pour autant il faut bien qu'on soit conscient qu'il y a des problèmes, là on est en plein dans la question des rapports Nord - Sud et de ces étudiants qui arrivent sans aucune ressource, donc nous commençons dès aujourd'hui à travailler sur l'accueil des étudiants étrangers pour la rentrée prochaine avec l'ensemble des partenaires en ayant en premier lieu à l'idée ce problème des ressources.

**Mme Martine BULTOT :** Tu viens de répondre un petit peu à la question que j'allais poser, qui était celle effectivement de l'hébergement des étudiants étrangers. Justement je pense qu'il faudrait envisager de traiter cette question au moment de l'inscription des étudiants et non en situation d'urgence comme c'est le cas actuellement.

**M. LE MAIRE :** Tu as totalement raison, bien sûr mais vous savez bien que c'est plus compliqué que ça. Ce sont des étudiants qui sont venus hors des conventions qui étaient signées avec les gouvernements respectifs. C'est un problème compliqué dont je me suis entretenu avec le Préfet hier soir et comme l'a dit Sébastien, il y a des contacts entre le CROUS et la Préfecture, parce que c'est aussi le rôle de l'Etat, ce n'est pas la Ville de Besançon qui peut assumer seule ce problème mais bien entendu nous sommes vigilants avec nos offices d'HLM pour voir comment on peut trouver des solutions.

**M. Pascal BONNET :** Je voudrais réagir aux propos relatifs au Conseil Régional parce que je suis tout à fait intéressé par ce projet. On en a parlé en commission et je le soutiens ardemment mais je sais aussi que le Conseil Régional a des engagements sur des projets globaux en fonction de ses compétences et de choix politiques d'envergure sur l'ensemble de la région, et qu'il n'y a pas d'engagement ponctuel comme ce serait le cas là. Ceci dit, je serai de ceux qui défendront à l'avenir de tels projets et je crois qu'il ne faut pas rester simplement sur cette déception».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Enseignement Supérieur, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 18 octobre 2002.*